



**Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal**  
**Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports**  
**Comité Régional Auvergne Rhône-Alpes**  
**Comité Départemental de l'Ain**

**Siège Social : 67 Avenue Jean Jaurès - 01000 Bourg en Bresse**  
**N° SIRET 44 119 748 000 011 --- Code APE/NAF 926C**



Compte-rendu de la réunion du Comité directeur du 15/11/2020  
6ème réunion du mandat.

Membres présents, par ordre alphabétique :

BIGOT R., CARNEIRO DA SILVA D., DAVID A., DIDIER N., GAILLETON S., GERMAIN M.,  
JEANPERRIN É, LACROIX J-C., MALLET G., SABELLI G., TRILLIAT G.,  
VERNE J-F., VIOLLET É.

Membre absent excusé : BOUVARD J.

L'ordre du jour était le suivant :

- Accueil de la nouvelle élue,
- Approbation du CR de la réunion du 08/11/2021,
- Lecture du courrier et des emails reçus,
- Retour sur l'A.G du CD à Culoz,
- Retour sur l'A.G du Comité régional,
- Retour sur le Congrès national,
- Remplacement de A. David dans certains postes qu'elle occupait,
- Point sur les CDC, CRC, CNC et Coupe de France,
- Point sur les licences,
- Point sur la situation financière du CD 01, recettes et dépenses,
- Organisation championnat départemental de tir 2022,
- Championnat départementaux triplète mixte et doublette vétérans,
- Désignation des Délégués et graphiqueurs pour les championnats CD 01 de 2022,
- Questions diverses.

Lecture courriers + mails

13/01/22 : Mail de Gérard Garin-Laurel président délégué CD 74 : challenge des arbitres. Suite Mail de Georges Mallet (challenge 5 – 6 février 2022).

13/01/22 : Mail de Georges Mallet pour championnat de l'Ain jeunes en même temps que provençal, à voir pour changement de lieu et date pour les jeunes.

13/01/22 : Mail de la pétanque pontevalloise pour subvention. (Voir encadré ci-dessous)

12/01/22 : Mail de la FFPJP : répartition des équipes aux championnats de France 2022.

10/01/22 : Mail de la FFPJP : Mises à jour règlements des championnats des clubs 2022.

07/01/22 : Mail de la FFPJP : nouvelles mesures sanitaires.

06/01/22 : Mails de René Evrard : calendriers 2022 : CRC féminins, CRC open, CRC provençal, CRC vétérans.

Plusieurs Mails de CD de présentations de vœux.

Plusieurs de la FFPJP pour congrès national.

03/01/22 : Mail de Christophe ARSAC, DTN, détection départementale AURA.

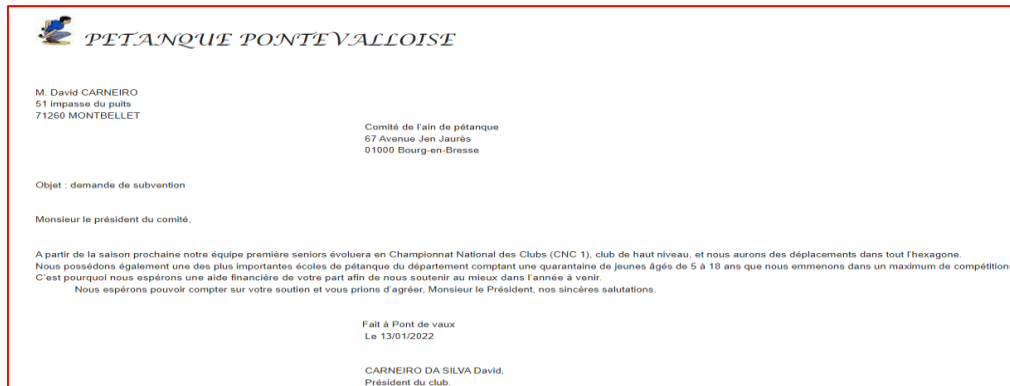
Plusieurs Mails pour des mutations.

Plusieurs Mails d'annulation de concours.

30/12/21 : PV congrès régional.

21/12/21 : Mail de la FFPJP : tirage 4<sup>ème</sup> tour coupe de France.

19/12/21 : Mail de relance de Belley pour organisation du championnat de l'Ain doublette vétérans.  
19/12/21 : Mail de Jean Claude Lacroix pour dates et lieux des détections jeunes.  
15/12/21 : Calendrier des nationaux.  
14/12/21 : Compte rendu AG à Culoz.  
13/12/21 : Mail FFPJP : rapport disciplinaire d'un joueur du CD01 sur affaire à l'international de Vaulx en Velin.  
13/12/21 Remerciements du comité régional suite organisation du congrès à Bourg.  
10/12/21 : Mail du CDOS : dossier subvention 2022.



Madame **Évelyne Jeanperrin** intègre la Commission féminines et sera formée pour tenir un rôle sur plusieurs postes, lui permettant éventuellement de remplacer un titulaire défaillant.  
Le C.R de la réunion du 8 novembre 20121 est adopté. Le Secrétaire remercie ses collègues.  
Le courrier de la pétanque Pontévalloise est étudié avec la rigueur qu'il requiert et le Comité directeur prend la décision suivante, quant aux montées des Clubs en CNC.

- Accession en **CNC 3, une subvention de 500€** sera accordée à tout Club y accédant,
- Accession en **CNC 2, la subvention sera de 1000€**,
- Accession en **CNC 1, la subvention sera de 1500€**.

Cette décision prend effet immédiatement.  
Pour 2022, il avait été voté 1500€ au budget prévisionnel, cette somme sera donc attribuée au Club de Pont de Vaux qui jouera en CNC 1.  
Il n'y aura aucune aide financière pour les Clubs qui montent en CRC.  
Concernant l'A.G départementale à Culoz, il est reproché entre-autre à certains Membres du Comité directeur de ne pas être restés au repas de clôture et de ne pas avoir revêtu la tenue officielle du CD.  
Un devis précis sera demandé à C. Sports pour doter les Membres du Comité directeur d'un pantalon.  
Pour l'A.G du Comité régional, que le CD 01 avait la charge d'organiser, à l'heure actuelle il est fait état d'un déficit de 3900€ environ.  
Il devrait être comblé en partie par la subvention que doit nous allouer le CD régional.  
Outre le Président **N. Didier**, le Secrétaire, la Trésorière et le Vice-Président représentaient notre Comité.  
Le Congrès national, prévu à Belfort les 7 et 8 janvier, a été annulé le 3 janvier.  
Nous venons d'apprendre qu'il se tiendrait en visio-conférence le samedi 26 février 2022.  
Pour les remplacements dans les postes qu'occupait **A. David** :

- **JF. Verne** lui succèdera dans les relations avec le Comité départemental de sport adapté,
- **S. Gailleton** prend sa place dans la Commission des féminines, en compagnie de **É. Jeanperrin**,
- **G. Mallet** prend la présidence de la Commission récompenses et sera aidé par **M. Germain**.
- **G. Mallet** est co-responsable licences et mutations.

En Coupe de France, pour le 4<sup>ème</sup> tour à jouer au plus tard le 30 janvier 2022, Montluel se déplacera à Salaise sur Sanne et Nantua à Bron.  
Pour l'édition 2022/2023, 38 équipes du département se sont inscrites.  
En CDC féminin, R. Bigot nous informe que 20 Clubs totalisant 26 équipes participeront en 2022, en CDC **open**, 35 Clubs avec 63 équipes, en CDC vétérans 33 Clubs avec 68 équipes, en CDC jeu provençal 5 Clubs avec chacun 1 équipe.  
Le 15/01/2022 le Comité enregistre le renouvellement ou la création de 1875 licences (dont 98 licences jeunes), soit 79,85% des effectifs 2021.  
La Trésorière nous fait part du point financier, avec des recettes pour un montant de 78000€ et de dépenses de l'ordre de 15230€.

Elle nous donne l'explication du chiffre erroné du bilan annoncé à l'AG, pour lequel le profit de 3000€ est faux et que c'est en réalité un déficit sur exercice de 2700€ qu'il convient de prendre en compte.

Elle les commentera lors de la prochaine A.G.

Pour le championnat départemental de tir de précision, les Clubs devront envoyer les inscriptions de leurs joueurs et joueuses à Madame Bouvard avant le 25 février 2022.

Il n'y aura pas de remplacement possible après réception de la liste, voir règlement spécifique dans le recueil des textes, et sur le site Internet du CD 01.

Après réception des listes des tireurs et tireuses, le nombre de celles-ci et de ceux-ci à qualifier par chaque secteur sera envoyé par J. Bouvard au Président du secteur.

Les qualificatifs des secteurs seront faits au plus tard la veille de la finale départementale qui est prévue le 20 mars au boulodrome de la pétanque Burgienne, **sauf contraintes sanitaires.**

Le championnat tripléte mixte, challenge Marcel Guerrier aura lieu à Hauteville-Lompnes les 25 et 26 juin 2022.

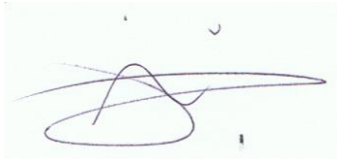
Le championnat doublettes vétérans sera organisé à Belley les 7 et 8 septembre 2022, sous réserves de la disponibilité des terrains de jeu.

Le Comité départemental s'est enrichi de deux nouveaux éducateurs 1<sup>er</sup> degré, Messieurs **Éric Viollet** de St Jean le vieux et **Nicolas Dambon** de St Benoit.

Après le repas pris en commun, au restaurant, le Comité directeur s'est réuni de nouveau pour établir les désignations des Délégués sur les championnats de France, régionaux et départementaux ainsi que les Personnes qui tiendront les tables de marque.

La prochaine réunion du Comité directeur aura lieu le samedi 5 mars 2022 à 9h précises.

Le Président du CD 01 FFPJP



Nicolas DIDIER

Le Secrétaire général



Georges MALLET.